PARLEMENT EUROPÉEN

2004 *2009*

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

5.7.2006 PE 376.447v01-00

AMENDEMENTS 1-6

Projet d'avis **(PE 376.447v01)**
Question Orale au Conseil
Conformément à l'article 42 du règlement
Jean-Marie Cavada
Question au Conseil en vue du débat annuel sur les progrès réalisés dans l'Espace de liberté, de sécurité et de justice (articles 2 et 39 TUE)

Amendement déposé par Sophia in 't Veld

Amendement 1
Paragraphe 1

1. Sept ans après l'entrée en vigueur du Traité d'Amsterdam et six après la déclaration de la Charte des droits fondamentaux, il semble évident que ***ces textes doivent*** devenir le cœur de la stratégie visant à transformer l'UE en un espace de liberté, sécurité et justice (art. 2 TUE). Le Conseil ne considère-t-il pas nécessaire lors de la mise à jour du programme de la Haye ***(suppression), d'assurer que*** les principes qu'il a lui-même proclamés dans la Charte ***sont convenablement et efficacement garantis, tout en rendant plus évident le lien entre ces principes et chaque objectif déterminé***?

Or. en

Amendement déposé par Barbara Kudrycka

Amendement 2
Paragraphe 2, tiret 5 (nouveau)

- ***garantir l'abolition des contrôles des frontières intérieures avec les nouveaux États membres dès l'an prochain afin de renforcer les droits à circuler librement de tous les citoyens de l'Union européenne.***

Or. en

Amendement déposé par Sophia in 't Veld

Amendement 3
Paragraphe 3, alinéa 1

Depuis Tampere et davantage après les attentats du 11 septembre, le Conseil européen est confronté au décalage entre les stratégies qu'il approuve et leur mise en œuvre ***et manque à promouvoir les droits fondamentaux, la liberté et les libertés civiles tout en garantissant une sécurité accrue des citoyens.*** La Commission et le Parlement proposent l'activation des "passerelles" prévue par les articles 42 TUE et 67 TCE. Le Conseil entend-t-il la suivre? Le Conseil s'assurera-t-il également que les mesures adoptées sont pleinement transposées et mises en œuvre dans les Etats membres? Le Conseil négociera-t-il avec le Parlement européen l'intégration d'Europol dans les traités européens, étant donné qu'aucun des protocoles à la Convention Europol n'est entré en vigueur du fait de la réticence de certains Etats Membres de les ratifier? Le Conseil s'engagera-t-il dans un débat ouvert sur les implications du Traité de Prüm et initiera-t-il les travaux préparatoires pour son intégration dans le cadre européen en tant que coopération renforcée?

Or. en

Amendement déposé par Sophia in 't Veld

Amendement 4
Paragraphe 3, alinéa 2

Le Conseil a-t-il l'intention de progresser dans ***le domaine de l'immigration et des politiques d'asile, et notamment en ce qui concerne*** les négociations avec le Parlement européen dans le but d'adopter la directive relative au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier pour établir des standards communs au niveau européen et donner une base législative convenable au Fonds européen pour le retour?

Or. en

Amendement déposé par Martine Roure

Amendement 5
Paragraphe 3, alinéa 3 (nouveau)

Le Conseil s'engagera-t-il également pour mettre en œuvre simultanément une politique commune en matière d'immigration légale?

Or. fr

Amendement déposé par Sophia in 't Veld

Amendement 6
Paragraphe 3, alinéa 3 (nouveau)

Le Conseil assurera-t-il que les droits fondamentaux sont convenablement garantis dans le contexte de la lutte contre le terrorisme, notamment dans ses relations avec des pays tiers, et que "l'acquis" européen dans le domaine des droits de l'homme n'est pas amoindri?

Or. en